

Le sénateur Molgat: Vous êtes en train de refaire l'histoire, c'est tout.

Le sénateur LeBlanc: Qui est en train de nager en pleine fiction?

Le sénateur Murray: . . . il ne faut assurément pas sous-estimer la gravité de la récession de 1990-1992 . . .

Le sénateur Frith: Ni les responsabilités.

Le sénateur Murray: . . . qui a été très pénible.

Le sénateur Molgat: Et provoquée par le gouvernement!

Le sénateur Murray: Mais la récession de 1990-1991, dont le Canada se relève lentement, doit être vue dans une juste perspective par les sénateurs et surtout par les consommateurs et les investisseurs.

Il y a toutefois un nouvel élément, je le reconnais, dans la conjoncture actuelle qui rend notre tâche plus complexe que par le passé. En effet, c'est un défi beaucoup plus redoutable qu'une simple récession cyclique que d'affronter, comme nous devons le faire en ce moment, une période de restructuration industrielle permanente qui touche toute la planète.

La récession de 1990-1991, nous sommes en train d'en sortir, même si ce n'est que lentement. Mais il reste encore à relever avec succès le défi international de la productivité et de la compétitivité, dont dépend notre prospérité. Cette lutte, nous le savons tous, coûte très cher: des travailleurs perdent leur emploi, des entreprises et des localités disparaissent. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour favoriser l'adaptation de notre main d'œuvre et de notre économie à cette situation nouvelle.

Il nous faut réussir, sans quoi nous ne pourrions maintenir la qualité de vie que les Canadiens connaissent depuis tant d'années. Là encore, le verdict des organisations canadiennes et internationales est clair. Le gouvernement a mis en place les éléments fondamentaux propres non seulement à assurer la reprise à court terme, mais aussi à garantir la croissance et la prospérité de notre économie à long terme.

[Français]

Les taux d'intérêt sont à leur plus bas niveau en 19 ans. Ils seront sous les 5 pour cent cette année ainsi que l'an prochain et maintiendront cette moyenne chaque année jusqu'en 1997. Le taux d'inflation qui est 1,6 pour cent, n'a pas été aussi bas depuis les années '60. Nous projetons des taux de 3 pour cent en 1992; 2,2 pour cent en 1993 et une moyenne de 1,9 pour cent jusqu'en 1997.

Les bases de l'économie sont solides. A preuve les projections de croissance économique sont de 2,7 pour cent en 1992, augmentant à 4,5 pour cent en 1993 et un taux moyen annuel de 4,4 pour cent jusqu'en 1997. L'économie canadienne créera 500 000 nouveaux emplois d'ici la fin de 1993 et 1 500 000 d'ici 1997. Il s'agit d'un taux de croissance très élevé. Les honorables sénateurs noteront, par ailleurs, que nos projections de croissance à court terme sont conservatrices par rapport aux projections de la plupart des autres agents nationaux et internationaux.

Les honorables sénateurs, se rappelleront que l'OCDE et le FMI prédisent que le Canada aura cette année le taux de croissance le plus élevé de tous les pays industrialisés. Ils disent également que nous aurons le taux de création d'emplois le plus élevé. Les honorables sénateurs noteront que le déficit est

réduit de 4 milliards de dollars pour l'exercice financier débutant le premier avril et d'un autre 5 milliards de dollars en 1993-1994.

Il est encore plus significatif que depuis 1984-1985, le déficit exprimé en fonction du produit national brut, a diminué de 6,75 pour cent en 1984-1985 à 3,8 pour cent en 1992-1993. Durant la même période aux États-Unis, ce pourcentage augmentait de 5,3 pour cent à 6,8 pour cent.

[Traduction]

Honorables sénateurs, les décisions que nous avons prises dans nos sept budgets précédents, la gestion des affaires de l'État depuis 1984 de même que les compressions non négligeables que contient le budget de cette année nous ont donné une marge de manœuvre suffisante pour commencer à abaisser les impôts et stimuler l'activité économique. La baisse de la surtaxe de particuliers va faire économiser 500 millions de dollars aux contribuables cette année et 1,2 milliard de dollars les années suivantes. Combinées à la décision récente de ramener à 5 p. 100 la mise de fonds pour l'achat d'une maison, les dispositions permettant l'utilisation des fonds d'un REER pour la construction ou l'achat d'une maison vont relancer l'activité dans le secteur du logement. Les sénateurs auront constaté aussi que, dans son budget, M. Mazankowski diminue les impôts des entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation, augmente l'aide consentie à la R-D, aux investissements de capital de risque et à la petite entreprise.

● (1050)

Les mesures de relance des investissements sont au cœur même de l'initiative de prospérité lancée il y a quelques mois par M. Wilson, le ministre du Commerce extérieur et ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et M. Valcourt, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. L'investissement dans l'équipement, les nouvelles technologies et la R-D est la clé de la création d'emplois viables et durables. Il sera déterminant pour le succès ou la survie des entreprises qui veulent s'adapter à la mondialisation de l'économie.

Les mesures de relance économique et d'appui à l'adaptation aux défis économiques à long terme font partie d'un programme comprenant d'autres importantes décisions prises récemment. En voici quelques-unes des plus récentes: la décision prise en novembre 1991 de verser une aide de 800 millions de dollars aux agriculteurs, les modifications fiscales favorisant le secteur des transports qui ont été annoncées en décembre 1991 et les mesures annoncées plus tôt ce mois-ci pour garantir que les détaillants canadiens puissent mieux soutenir la concurrence.

Je voudrais attirer l'attention des sénateurs sur les mesures du budget qui ont trait à la politique et aux programmes sociaux, sur qui touchent les étudiants, les personnes handicapées et les familles, notamment. Je voudrais, par exemple, attirer l'attention des sénateurs sur les nouvelles prestations pour enfants, qui combineront les allocations familiales et l'aide fiscale en un régime fiscal unifié d'aide à la famille visant à accroître les ressources financières à la disposition des enfants, en particulier pour améliorer la situation des familles de travailleurs à revenu modeste. Trois programmes sont améliorés: les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants et le crédit d'impôt pour enfants remboursable. Ces programmes coûtent actuellement quelque 4,5 milliards de dollars par